

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 26/23

Le VINGT-NEUF avril de l'an deux mille vingt-six, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Mireille CAROLI, Patricia COGNET, Virginie CORMERAIS, Corinne LACOSTE, Marie LAZORTHES PEDAUGA, Sandra MARFAING, Catherine REMIGY, MM Kevin AUBARET, Pierre BARRIE, Christian BERNIAC, Denis VAILLANT*

Absents excusés ayant donné pouvoir : *M. Benoît COUTURIER à M. Christian BERNIAC, M. Arnaud HILLION à Mme Corinne LACOSTE, M. Laurent ZANDONA à Mme Virginie CORMERAIS*

Date de convocation : 17 avril 2026

Secrétaire de séance : M. Pierre BARRIE

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet : Vote des subventions 2026 aux associations et organismes publics

Madame le Maire expose les dossiers présentés par les associations goyranaïses et propose l'attribution de subventions au titre de l'année 2026 aux associations suivantes :

Associations :	Proposition
A.P.E	500 €
A.C.C.A	500 €
Itin'errances	500 €
Friendship	0 €
T.G.V.	900 €
Association Maison pour Tous	1 000 €
Boule du Vent d'Autan	0 €
Comité des Fêtes (demande 3 000 €)	3 000 €
Total	6 400 €

Madame le Maire propose également l'attribution de subventions aux organismes publics suivants :

Organismes :	Proposition
Coopérative scolaire	800 €
Total	

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le montant des sommes attribuées aux associations et organismes de droit public.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 031-213102270-20260429-20260429_DE2623-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 10 avril 2025.

Fait à Goyrans, le 29 avril 2026.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans